Syndicat mixte du SCOT du Dijonnais

Affichée le : 28 février 2023
Publiée le : 28 février 2023

LISTE DES DELIBERATIONS

du Comité syndical du Syndicat Mixte du SCoT Dijonnais

Séance du mercredi 22 février 2023

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCoT du Dijonnais, convoqué le 15 février 2023, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Jean-Patrick MASSON, 1er Vice-Président, le 22 février 2023 à 18 h 00, à l'Hôtel de la Métropole, salle du Conseil Alain MILLOT.

Au cours de cette séance, le Comité syndical a examiné les points suivants :

N°	INTITULE DE LA DELIBERATION	SENS DU VOTE
1	Nomination du secrétaire de séance	Adoptée à l'unanimité
2	Arrêt du procès-verbal de la réunion du Comité syndical du 20 décembre 2022	Adoptée à l'unanimité
3	Délégation d'attribution du Comité syndical au Président – Rapport des délégations du Président	Adoptée à l'unanimité
4	Débat d'orientations budgétaires pour 2023	Adoptée à l'unanimité
5	Mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1er janvier 2024	Adoptée à l'unanimité
6	Prescription de la révision n° 2 du SCoT, définition des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation	Adoptée à l'unanimité